

Réf: Dossier N° 057337

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE ENERGIE PLUS SARL »

Siège social Abidjan, Koumassi, REMBLAIS, Lot 804, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 18/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE ENERGIE PLUS SARL »

Objet : ELECTRICITE HTA/BTA/EP; GENIE CIVIL ; TELECOMMUNICATION ; FORAGE ET ADDUCTION D'EAU

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, REMBLAIS, Lot 804, Ilot 62

Dirigeant(s) : M LEON OLIVIER KACOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05508 du 01/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37372/GTCA/RC/2021 du 01/12/2021

